



## UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle  
*Environnement et Dynamique des Sociétés*



N° 009

Décembre

2023

ISSN



Presse Universitaire de Niamey



**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

**LERTESS - AD**

**Revue scientifique thématique semestrielle**

**E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés



**Photo de couverture:** Situation topographique et illustration de ravinement, village de Hamdara (Zinder)

BADAMASSI MALAM ABDOU M., juillet 2022

**MAQUETTE & PAO:** Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

**N° 009**

**ISSN**



**1859-5146**

**DECEMBRE 2023**

## Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
  - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
    - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
    - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
  - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
  - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com).
  - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
  - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
  - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
  - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
  - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
  - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
  - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
  - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures: ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
  - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
  - [11]. Les tableaux: ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*  
**Revue scientifique thématique semestrielle**  
**Environnement et Dynamique des Sociétés**

**DIRECTEURS DE PUBLICATION**

**Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima

**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar

**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

**COMITE DE REDACTION**

**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman

**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

**Membres** : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha(MA), Dr ALI Nouhou(MA).

**Nota Bene** : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

**ADRESSE :**

*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI**

**BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com)

© Copyright : Revue EDS, 2023

**COMITE DE LECTURE**

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. OUMAROU Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## SOMMAIRE

<b>LA RENAISSANCE DES PLANTATIONS DE CACAOYERS AUX COTES DES ANACARDIERS DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ASSUEFRY (NORD-EST DE LA COTE D'IVOIRE)</b> _____	<b>8</b>
<i>KOFFI Yao Jean Julius<sup>(1)</sup></i>	
<b>BARRAGE DE DIAMA, ACCES AUX RESSOURCES, MIGRATIONS DE RETOUR ET CONFLITS : ETUDE DE CAS DES COMMUNES DE DIAMA ET DE RICHARD-TOLL (SENEGAL)</b> _____	<b>33</b>
<i>MBALLO Coly<sup>(1)*</sup> et SOW Papa<sup>(2)</sup></i>	
<b>DÉGRADATION DES ROUTES ET SOUTENABILITÉ DES MOBILITÉS VILLES-CAMPAGNES DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO - TSANAGA (CAMEROUN)</b> _____	<b>56</b>
<i>ATANGANA BAMELA Hyacinthe<sup>(1)</sup></i>	
<b>GOVERNANCE ET CRISE DU SOUS-SECTEUR DU TRANSPORT URBAIN À L'OUEST-CAMEROUN</b> _____	<b>71</b>
<i>ATANGANA BAMELA Hyacinthe<sup>(1)*</sup> et ELONG NGANDO EPOSSY Marthe Aimée<sup>(2)</sup></i>	
<b>URBANISATION ET CONNECTIVITE DES VILLES DANS LA REGION DE L'OUEST, CAMEROUN</b> _____	<b>85</b>
<i>AKOKE ABEM David Xavier<sup>(1)*</sup>, LABE SADJO Solange<sup>(2)</sup> et ATANGANA BAMELA Hyacinthe<sup>(3)</sup></i>	
<b>LES STRATEGIES D'INSERTION DES REFUGIES MALIENS DANS LA VILLE D'AYOROU</b> _____	<b>100</b>
<i>Abdoulaye Boureima Hassane<sup>(1)</sup></i>	
<b>CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES DES FEMMES EN ÂGE DE PROCREER SUR L'INCOMPATIBILITE FOETO MATERNELLE RHESUS D DANS LA COMMUNE DE MORIBABOUGOU (PERIPHERIQUE DE BAMAKO)</b> _____	<b>113</b>
<i>CISSE Moussa<sup>(1)</sup>, MALAM MAMANE SANI Ibrahim<sup>(2)*</sup> et TRAORE Anassa<sup>(3)</sup></i>	
<b>STRATEGIES DE LUTTE DES ACTEURS LOCAUX CONTRE L'ENSABLEMENT DES VALLEES A NATRON DANS LA REGION DU LAC A L'OUEST DU TCHAD</b> _____	<b>125</b>
<i>BAYANG Sirbéle<sup>(1)*</sup> et ISSA JUSTIN Laougué<sup>(1)</sup></i>	
<b>IMPACTS DES PLUIES EXCEPTIONNELLES SUR LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES : CAS DE LA PLUIE DU 17 JUILLET 2022 DANS LE VILLAGE DE HAMDARA (NIGER)</b> _____	<b>145</b>
<i>BADAMASSI MALAM ABDOU Moutari<sup>(1)</sup>, ABBA Bachir<sup>(1)*</sup>, MALAM ABDOU Moussa<sup>(1)</sup> et DJADJI Bagana<sup>(1)</sup></i>	
<b>CONFLITS FONCIERS A LA PERIPHERIE DU PARC NATIONAL DE WAZA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)</b> _____	<b>161</b>
<i>REDASSA HENENE<sup>(1)</sup>, SIRINA<sup>(2)*</sup> et HOUSSEINI Vincent<sup>(3)</sup></i>	
<b>DEFIS DES BIOTECHNOLOGIES POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN</b> _____	<b>181</b>
<i>DJASRABÉ BONDO<sup>(1)*</sup> et ALNDINGANGAR DIMNGAR<sup>(2)</sup></i>	
<b>LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) FACE A LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE DES VILLAGES D'ALLAKAYE ET KARKARA DANS LA REGION DE TAHOUA (NIGER)</b> _____	<b>195</b>
<i>AMADOU GOUMANDEY Goumandey<sup>(1)</sup></i>	
<b>FAISABILITE D'UN AMENDEMENT BIOCHAR DE TIGES DE COTONNIERS DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DES HAUTS-BASSINS (BURKINA FASO)</b> _____	<b>207</b>
<i>OUEDRAOGO Wendlassida<sup>(1)*</sup>, OUEDRAOGO Lucien<sup>(2)</sup> et KAMBIRE Gouroumana<sup>(3)</sup></i>	
<b>CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ACTIVITES HUMAINES : QUELS IMPACTS SUR LA MORPHOLOGIE DU FLEUVE LOGONE ?</b> _____	<b>221</b>
<i>DJEMON Model<sup>(1)</sup></i>	

<b>CHANGEMENT CLIMATIQUE, ACTION PUBLIQUE ET AGRICULTURE : L'INTERVENTION DU PUDC DANS LE VILLAGE DE BOULIERY NDILOFFENE (COMMUNE DE TAÏF) AU SENEGAL _____</b>	<b>234</b>
<i>DIONE Geneviève<sup>(1)*</sup> et MBALLO Coly<sup>(2)</sup></i>	
<b>DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE ET FACTEURS DE DEGRADATION DES FORETS GALERIES DE LA RIVIERE KERAN AU NORD-TOGO _____</b>	<b>247</b>
<i>AKAME Laounta<sup>(1)</sup></i>	
<b>IMPACT DE LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE SUR LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LA COMMUNE D'AGOU 1 (PREFECTURE D'AGOU, REGION DES PLATEAUX) TOGO _____</b>	<b>263</b>
<i>KOUMOI Zakariyao<sup>(1)</sup></i>	
<b>DIVERSITÉ FLORISTIQUE ET USAGES DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX D'ORIGINE VÉGÉTALE DES LIGNEUX EXPLOITÉS DANS LA COMMUNE DE NGONG (NORD-CAMEROUN) _</b>	<b>278</b>
<i>PEWE Kadyang<sup>(1)*</sup>, SYLVAIN Aoudou Doua<sup>(2)</sup> et KOSSOUMNA LIBA'A Natali<sup>(2)</sup></i>	
<b>STRATEGIES DE GESTION DES CONFLITS LIES A L'EAU DANS LE PERIMETRE IRRIGUE DE MANDE AU SUD-OUEST DU TCHAD _____</b>	<b>299</b>
<i>ASSOUE Obed<sup>(1)*</sup> NEINLEMBAYE Trepose<sup>(2)</sup> MADJIDE NDINGATOLOUM Silas<sup>(3)</sup> et DJIMTA Raoul<sup>(2)</sup></i>	
<b>LE MYTHE DES JUMEAUX DANS LES SOCIETES HAOUSSA DU NIGER À TRAVERS L'EXEMPLE DU CANTON DE BABAN TAPKI DE LA REGION DE ZINDER _____</b>	<b>315</b>
<i>ZAKARI Aboubacar<sup>(1)</sup>, SOUMANA Abdoul-Wahab<sup>(2)*</sup> et HASSANE LAMINO Zanguina<sup>(3)</sup></i>	
<b>HISTOIRE DU JUGE CADI EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE _____</b>	<b>331</b>
<i>DJIBO Seybou<sup>(1)</sup></i>	
<b>LE LEXIQUE DES MESSAGERIES EN TELEPHONIE MOBILE AU NIGER : TYPOLOGIE ET MOTIVATIONS DES CHOIX LEXICAUX _____</b>	<b>350</b>
<i>DAOUDA Hamadou<sup>(1)</sup></i>	
<b>L'ARTISANAT AGROALIMENTAIRE A L'EPREUVE DE LA RELIGION : COMPRENDRE LA COHABITATION « HEUREUSE » ENTRE CHRETIENS ET MUSULMANS A GUIDER (NORD-CAMEROUN) _____</b>	<b>364</b>
<i>SENG G. Isidor<sup>(1)*</sup> et OYONO MINLO D. Bastiel<sup>(2)</sup></i>	

## CONFLITS FONCIERS A LA PERIPHERIE DU PARC NATIONAL DE WAZA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)

REDASSA HENENE<sup>(1)</sup>, SIRINA<sup>(2)\*</sup> et HOUSSEINI Vincent<sup>(3)</sup>

(1) Doctorant, Département de géographie, Université de Maroua (Cameroun)

(2) Doctorant, Département de géographie, Université de Maroua (Cameroun)

(3) Docteur, Département de sécurité Industrielle, Qualité et Environnement (ENSMIP), Université de Maroua (Cameroun)

\*Correspondant courriel : [sirinamartin@yahoo.com](mailto:sirinamartin@yahoo.com)

### Résumé

Les régions sahéliennes et en particulier la plaine de Waza à l'Extrême-Nord Cameroun est soumise à une pression foncière. La compétition sur les ressources foncières anime des tensions entre les différents acteurs. L'objet de cette étude est de mettre en évidence les types, les origines et les impacts socioéconomiques et environnementaux des conflits fonciers dans les localités riveraines du PNW. La recherche s'appuie sur des enquêtes et sondages menés auprès de 115 ménages répartis dans les villages riverains du parc notamment Mada I&II, Tagawa I et II, Ndiguina, Zigagué, Mbilé, Andirmi, Lougouma et Waza centre. Elle s'est poursuivie avec des entretiens menés auprès des autorités administratives et traditionnelles, la consultation des archives relatives aux conflits fonciers dans les délégations (MINADER, MINEPIA) et au service de conservation du PNW. Les résultats montrent que la pression sur les ressources engendre des conflits fonciers entre les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et la faune sauvage. Les conflits humains - faunes sont les plus fréquents et plus destructeurs (plus de 50% des conflits notifiés). Les pachydermes détruisent en moyenne 10 à 15 ha des cultures par an soit 527 sacs (90 kg et 50kg), tandis que la prédation de bétail par les félins (lions et hyène) est estimée à 11 têtes par an soit 850000 FCFA de perte chaque année, la destruction des cultures par les animaux domestiques est récurrente, la séquestration des bergers, la confiscation de bétail et les matériels de pêche, l'empiétement du parc par les activités agropastorales, la mise en culture des couloirs de bétail et des pâturages. Ce travail suggère que soit mise sur pied une instance des négociations impliquant les pouvoirs publics, les chefferies traditionnelles et les autorités du PNW. La nécessité de borner les parcelles appartenant à chaque acteur, le respect scrupuleux des territoires appartenant aux acteurs antagonistes et le développement socioéconomique de la région.

**Mots-clés** : Cameroun, Extrême-Nord, Waza, périphérie du parc, conflits fonciers

**LAND CONFLICTS ON THE PERIPHERY OF WAZA NATIONAL PARK  
(FAR-NORTH, CAMEROON)**



## Abstract

The Sahelian regions and in particular the Waza plain in the Far North of Cameroon are subject to land pressure. Competition over land resources leads to tensions between the different actors. The purpose of this study is to highlight the types, origins and socio-economic and environmental impacts of land conflicts in the localities bordering the PNW. The research is based on surveys and polls conducted among 115 households in the villages bordering the park: Mada I&II, Tagawa I&II, Ndiguina, Zigagué, Mbilé, Andirmi, Lougouma and Waza center. It continued with interviews conducted with administrative and traditional authorities, consultation of archives relating to land disputes in the delegations (MINADER, MINEPIA) and at the conservation service of the PNW. The results show that pressure on resources generates land conflicts between farmers, breeders, fishermen and wildlife. Human-wildlife conflicts are the most frequent and the most destructive (over 50% of reported conflicts). Pachyderms destroy an average of 10 to 15 ha of crops per year, i.e. 527 bags (90 kg and 50 kg), while the predation of livestock by felines (lions and hyenas) is estimated at 11 heads per year, i.e. 850000 FCFA loss. each year, the destruction of crops by domestic animals is recurrent, the sequestration of shepherds, the confiscation of livestock and fishing equipment, the encroachment of the park by agropastoral activities, the cultivation of livestock corridors and pastures. To improve the situation, this work suggests that a negotiation body be set up involving the public authorities, the traditional chiefdoms and the authorities of the PNW. The need to limit the plots belonging to each actor, the scrupulous respect of the territories belonging to the antagonistic actors and the socio-economic development of the region.

**Keywords:** Cameroon, Far North, Waza, park periphery, land disputes

## INTRODUCTION

La plaine de Waza dans le département du Logone et Chari connaît ces dernières années une évolution croissante de la population qui est passée de 15015 habitants en 2010 à 20200 habitants en 2017 (Institut National de Statistique, 2018). En espace de sept ans, cette population a augmenté de 5185 habitants. L'accueil de 3375 réfugiés et 10262 déplacés internes de la guerre au Nord-est du Nigéria a contribué à l'évolution rapide de la population de cette région d'environ 13637 individus (Matrice de Suivi des Déplacement, 2017). Cette dynamique des populations qui augmente au fil du temps constitue un enjeu important sur la durabilité des ressources environnementales et sur les activités (agricole, pastorale et piscicole). Les agriculteurs et éleveurs aux abords du PNW souffrent d'un problème sérieux d'espace pour développer leurs activités. Dans cette perspective, on note une emprise des activités agropastorales qui colonisent de plus en plus les terres les plus marginales, empiétant parfois les habitats de la faune

sauvage du Parc National de Waza (Abba *et al*, 2022). Les animaux du parc subissent très souvent des pressions anthropiques à cause de leur rapprochement des hommes (Garga Fils, 2021, p.623). Toutefois, en cultivant les pistes de bétail et les zones réservées aux pâturages, les agriculteurs limitent la mobilité des troupeaux des éleveurs causant des conflits en cas de piétinement et de destruction des cultures (Kossoumna Liba'a, 2016). Ces différends fonciers entraînent non seulement un impact direct sur les vies et les moyens d'existence de ceux qui sont impliqués, mais ils désorganisent et menacent la durabilité des systèmes de production agricole et pastorale (Moritz, 2006 et Kossoumna Liba'a, 2012). C'est pour cela que cet article décrit et analyse les contraintes d'accès aux ressources naturelles qui génèrent des tensions sociales multiformes entre les éleveurs, les agriculteurs, les pêcheurs, la faune sauvage et les gestionnaires du PNW.

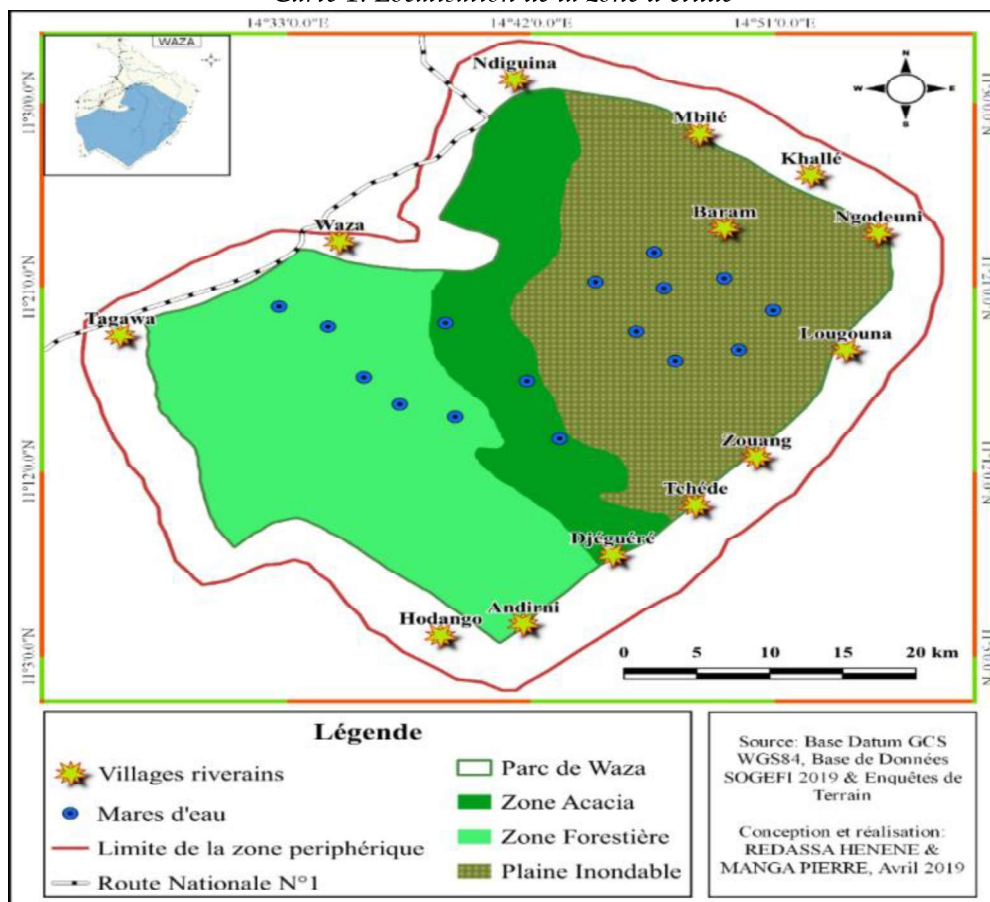
## 1. Matériels et méthodes

### 1.1. Présentation du site de l'étude

L'unité spatiale de l'étude est le Parc National de Waza et les villages riverains. Sur le plan géographique le PNW s'étend entre la latitude 11°03' et 11°30' Nord et la longitude 14°28' et 14°56' Est. Il est limité au Nord par la piste périphérique de Ndiguina-Mbilé-Mahé ; au Sud par la piste périphérique Andirmi-Niwadji-Tagawa ; à l'Ouest par le tronçon Tagawa-Waza-Ndiguina de la route nationale n°1 ; et à l'Est par la piste périphérique Mahé-Lougouma-Zwouang (Figure 1). Cette ancienne réserve de biosphère est située à 132 km de Maroua, capitale de la Région de l'Extrême-Nord et à 145 km de Kousséri, chef-lieu du département du Logone et Chari. Il est dans l'arrondissement de Waza, département du Logone et Chari. Sa périphérie s'étend dans les Arrondissements de Zina (Département du Logone et Chari) et Pétte (Département du Diamaré). Avant son classement en aire protégée, plusieurs villages et campements de pêcheurs et éleveurs existaient dans la zone. La création de cette réserve s'est accompagnée par le déguerpissement de ces villages en périphérie de l'aire protégée. À l'heure actuelle, il y a une vingtaine des villages périphériques et un seul village dit Baram demeure à l'intérieur du PNW parce que des mesures strictes ne sont pas prises à leur égard. Ces villages sont peuplés de cinq ethnies principales : Arabe Choa, Kotoko, Mousgoum, Peul (ou Foulbé) et Bournouang (ou Kanouri). L'installation de ces populations à la lisière du parc n'est pas un fait d'hasard. Elle semble, en effet, corrélée aux activités premières de ces différents groupes ethniques. Les activités principales développées sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. La pratique de ces activités dans un environnement occupé en grande par le PNW pose un réel problème en matière de gestion des territoires. La pression et la compétition sur les ressources environnementales est évidente engendrant parfois des conflits fonciers. Puisqu'il s'agit d'une étude des terroirs, nos investigations portent sur les terroirs

d'installation humaine situés à la périphérie du parc où les problèmes fonciers se posent.

Carte 1. Localisation de la zone d'étude



Selon la carte 1, le parc national de waza est entouré par des villages. Les villages sont plus concentrés dans la partie Nord-est et Sud-est par rapport à la zone Nord-ouest et Sud-ouest du parc. La partie Nord-est et Sud-est du parc est inondable en saison des pluies. C'est une zone d'intenses activités (agricole, pastorale et piscicole). En outre, on observe sur cette carte un village dénommé Baram situé à l'intérieur de la zone protégée et la présence des mares qui servent à l'approvisionnement en eau pour les animaux. Le PNW est subdivisé en plusieurs zones à savoir : la zone d'acacia au Sud-ouest, la zone forestière au centre et la plaine inondable dans sa partie Sud-est et Nord-est.

### 1.2. Les techniques documentaires

La collecte des données secondaires a consisté en l'exploitation des documents relatifs aux conflits fonciers et leurs impacts socioéconomiques et environnementaux. Les documents ont été exploités au centre de documentation de l'école de faune de Garoua, les rapports d'activités des postes forestiers et agricoles du département du Logone et Chari, et à la Délégation Régionale de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable pour l'Extrême-Nord. L'accent a été mis sur les livres, les

articles, les publications, les rapports, les mémoires, et les thèses relatives à la cartographie des données rurales, à la question des conflits fonciers et à leurs impacts socioéconomiques.

### 1.3. L'observation directe

L'observation s'est basée sur des éléments qui renseignent la pression foncière, source de crise, les champs installés ou dévastés dans le PNW, du bétail tué, la présence des campements d'éleveurs et des pêcheurs dans le PNW. Ces signes sont non seulement visibles dans la réserve en général mais aussi dans les villages témoins en particulier. Il s'est agi aussi de recenser les types de conflits tout en rappelant leurs causes.

Cette observation s'est faite en deux saisons : pendant la saison pluvieuse (03 mois) et pendant la saison sèche (03 mois) dans l'optique de mieux comprendre la fréquence des conflits, de cartographier les zones à accidentogènes. Ceci permet de comprendre l'impact desdits conflits sur le plan socioéconomique et environnemental dans les villages périphériques aux aires protégées.

### 1.4. L'enquête par questionnaire

Les enquêtes ont été menées par le biais des questionnaires stratifiés selon la diversité des acteurs identifiés. Les acteurs éligibles étaient des adultes, possédant soit un champ ou du bétail. Les fiches ont notamment été administrées à 22 agriculteurs, 31 agroéleveurs, et à 27 éleveurs. Le nombre et la proportion des acteurs mentionnés sont variables selon les terroirs tel que présenté dans le tableau 1.

Acteurs	Terroirs								Total
	Mada	Tagawa	Ndiguina	Zigagué	Mbilé	Andirmi	Lougouma	Waza	
Agriculteurs	05	04	06	03	03	06	05	06	38
Pêcheurs	04	06	04	05	02	07	04	04	36
Éleveurs	06	02	03	05	04	01	03	06	31
Gestionnaires	01	01	01	01	01	01	01	01	08
Total	16	16	14	14	10	17	13	17	115

Tableau.1 Répartition des acteurs enquêtés par terroirs.

Sources : enquêtes de terrain, avril 2019

Le tableau 1 met en évidence la disparité du nombre des enquêtés selon les terroirs d'étude. Cela est corrélative au nombre total des acteurs et ceci en fonction de la densité des activités dans chaque terroir. Tout compte fait, il était question à travers les enquêtes de comprendre et de caractériser avec les acteurs les causes des conflits fonciers, de les catégoriser, d'appréhender leur méthodologie d'adaptation, de même que la dynamique qu'elle a connu avec le temps et les difficultés auxquelles ils font face.

### 1.5. Les entretiens

Ils ont été menés auprès des personnalités ressources selon leur maîtrise du sujet. Il s'agit des chefs de villages (05), des représentants d'organisations non gouvernementales tels que la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), le World Wide Fund for Nature (WWF) (02), Action Concertée pour le Développement Durable (ACODED), chefs de postes forestiers et agricoles (04), le responsable du parc et de certains agriculteurs, pêcheurs et éleveurs. Pour ce faire, il s'est agi de prendre appui sur la Méthode Accélérée de Recherches Participatives (MARF). Il était aussi question lors de ces échanges d'appréhender les actions mises en place jusqu'à lors, tant pour délimiter les zones à conflit que pour promouvoir la gestion durable du foncier périphérique aux aires protégées.

## 2. Résultats et discussions

### 2.1. Des ressources limitées pour de nombreux utilisateurs

#### 2.1.1. Une ressource foncière sur mesure à l'origine du conflit agriculteurs/faune sauvage

Les conflits fonciers entre les agriculteurs et les animaux sauvages résultent de la combinaison de plusieurs facteurs à savoir l'exploitation du parc par les agriculteurs et l'empiétement des terroirs agricoles par la faune sauvage (planche de photo 1). En effet, les champs qui sont localisés à la périphérie et à l'intérieur du parc sont plus exposés aux incursions des pachydermes et autres espèces comme les oiseaux et les rongeurs qui détruisent les récoltes.

*Planche de photo 1. Culture à l'intérieur et culture maraudée dans le PNW*



*Cliché, Massanga, 12/08/2018*

Au plan arrière du planche photo 1, on observe une végétation arborée, en avant plan, un vaste espace vert laissant place à un champ de culture légumineuse (sésame). Tandis qu'au plan arrière de la photo 2 du planche photo1, on observe un champ de culture de contre saison (sorgho) et en avant-plan, on observe les bouses des pachydermes et des cultures détruites. La présence des excréments d'éléphants démontre que les cultures ont été détruites par ces derniers pendant leurs incursions.

Les incursions des pachydermes dans les champs sont les motifs récurrents de l'émergence des conflits fonciers entre agriculteurs/faune sauvage à la périphérie du PNW.

### 2.1.2. L'eau et le pâturage : une ressource âprement discuté entre éleveurs et faune sauvage

Les conflits entre les éleveurs et la faune sauvage sont une réalité quotidienne à Waza. La proximité des animaux domestiques avec la faune sauvage, la divagation de bétail à l'intérieur de la zone protégée et l'accès aux ressources (eau et pâturages) sont des raisons fondamentales qui animent les conflits entre les éleveurs et les espèces sauvages à Waza. Les animaux domestiques sont régulièrement abattus par la faune sauvage (planche de photo 2) et vice versa. Ces différends fonciers créent un climat de tension entre les éleveurs et les autorités du Parc National de Waza.

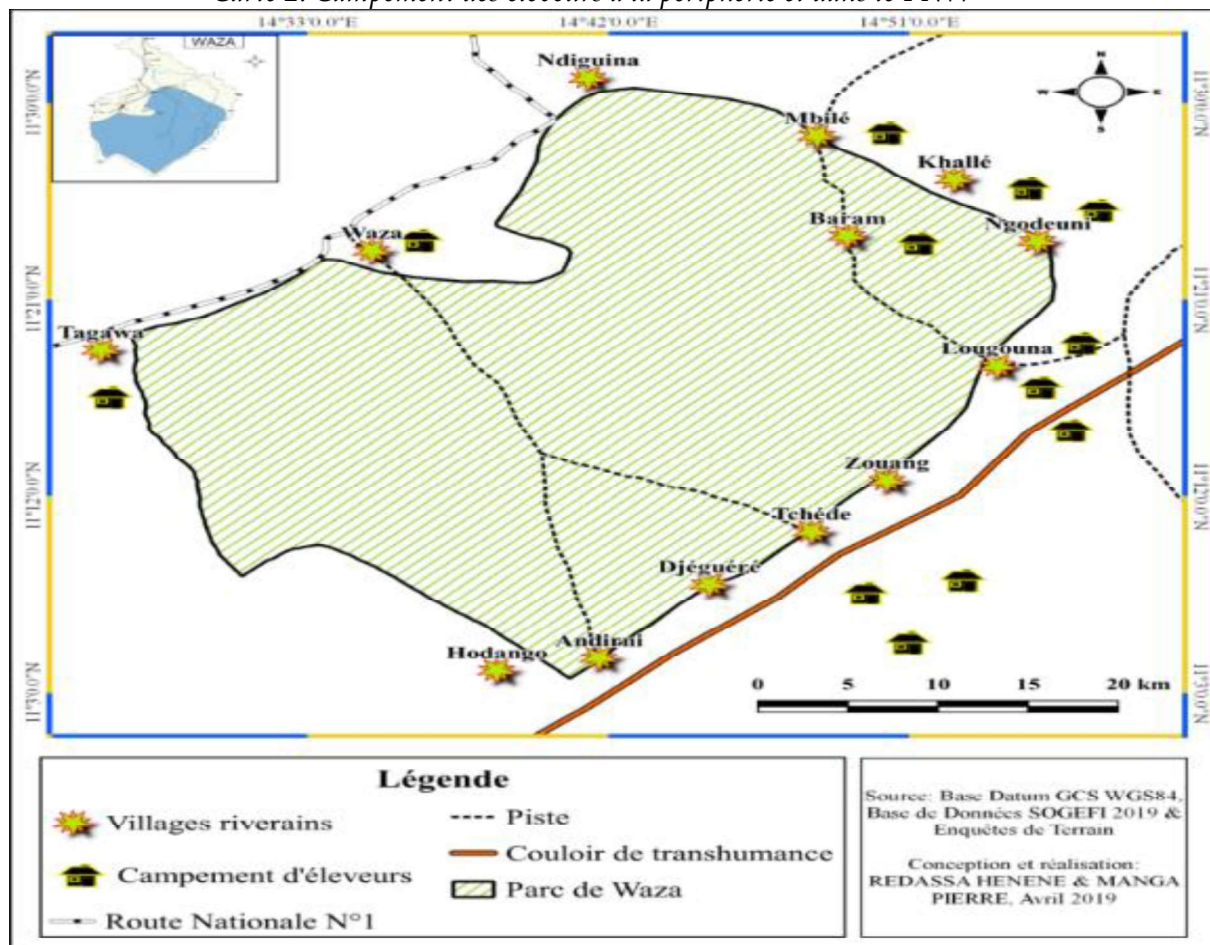
*Planche de photo 2. Animaux domestiques abattus dans le PNW*



*Cliché, Rédassa H, 11/04/2017 et Massanga, 11/04/2014*

La planche de photo 2 met en évidence une vache à moitié dévorée et celle à droite met en relief une girafe en train d'être dévorée par un lion. Les animaux domestiques ne sont pas les seules proies des félins, les espèces sauvages les moins offensives comme les girafes les sont également. La pratique de l'élevage aux alentours et à l'intérieur du parc est un risque face à la présence de ces félins. La présence du parc constitue un obstacle au développement de l'activité pastorale car la cohabitation des animaux domestiques avec la faune sauvage est source des conflits.

Carte 2. Campement des éleveurs à la périphérie et dans le PNW



Pour la carte 2, la présence des campements aux alentours et à l'intérieur du PNW témoigne l'existence de l'activité pastorale. Ces campements sont plus concentrés dans la partie Nord-est et Sud-est du parc à cause de la présence de pâturage et d'eau. L'existence de l'activité pastorale dans la partie Sud-est du parc est également matérialisée par le couloir de transhumance. La partie Ouest du parc est moins sollicitée par les éleveurs à cause de la non-disponibilité des ressources en eau et pâturage pour leurs animaux pendant la saison sèche. C'est dans cette partie que la route nationale n°1 Maroua-Kousseri passe. Enfin, des pistes sont aménagées de l'extérieur vers l'intérieur du parc pour faciliter les mouvements et les patrouilles.

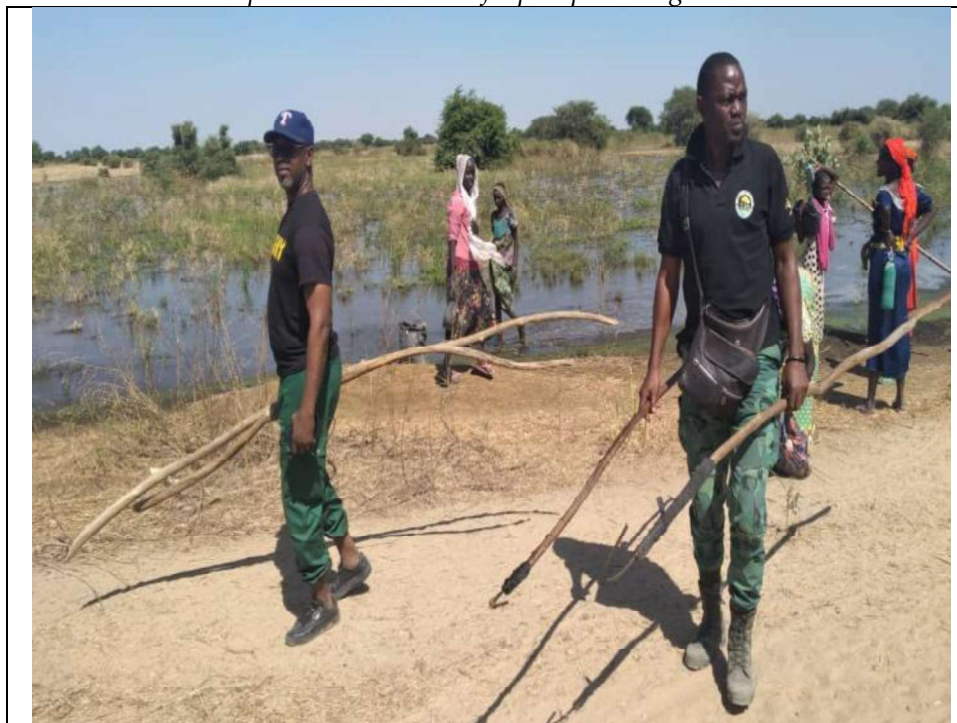
### 2.1.3. Des mares d'eau qui opposent pêcheurs et gestionnaires du parc

La pratique de la pêche occupe une place importante dans la vie des populations. Selon le chef de service de MINEPIA, une partie de la production totale de poissons (silures, anguilles) dans la plaine de Waza provient des parcs (Kalamaloué et Waza). Cette production est estimée à 43000 tonnes en 2018 et à 54050 tonnes en 2019. L'exercice d'une telle activité dans les zones protégées favorise le tarissement des mares et d'autre part, cette activité de pêche se fait avec des matériels non appropriés

notamment les appâts empoisonnés, les produits chimiques toxiques, les filets à mailles non conformes à la réglementation en vigueur.

Ces méthodes artisanales de pêche favorisent les tensions entre les pêcheurs et les autorités du parc. Face à cette situation qui perdure et difficilement maitrisable, les agents de surveillance optent pour la confiscation des matériels de pêcheurs (photo 1).

*Photo 1. Matériels de pêche artisanale confisquée par les agents du PNW*



*Cliché, Massanga, 12/08/2018*

À l'arrière-plan de la photo 1, on observe une étendue d'eau et une végétation arbustive et au premier plan, on observe un sol nu et sec, des riverains stationnés au bord d'une mare et les agents de surveillance du parc détenant les matériels arrachés aux pêcheurs. L'exercice de l'activité de la pêche dans le parc est l'une des causes qui engendre les tensions entre les pêcheurs et les autorités du parc.

#### 2.1.4. Défrichage des pâturages par les agriculteurs : causes des conflits entre agriculteurs et éleveur

La compétition foncière entre agriculteurs et éleveurs n'est pas seulement propre à la localité de Waza, c'est un problème qui concerne tout le département du Logone et Chari, voir toute la région de l'Extrême-Nord Cameroun. Il ressort de l'analyse des observations de terrain que les tensions foncières résultent de défrichage des pâturages ou des couloirs de bétail par les agriculteurs. En cultivant les pistes de bétail et les zones réservées aux pâturages, les agriculteurs limitent la mobilité des troupeaux causant des conflits en cas de piétinement et de destruction des cultures. Parfois certains bergers mal intentionnés laissent expressément leurs animaux en divagations dans les champs ou par manque d'attention (photo 2).



*Photo 2. Bétail dans le champ à l'intérieur du PNW**Cliché, Rédassa Hénééné, septembre 2017*

Du plan gauche au plan droit, on observe une touffe d'herbes et le champ de maïs, à l'arrière-plan, on observe une végétation arbustive à épineux, et en avant plan, on aperçoit des animaux domestiques dans un champ de maïs non récolté. L'empiétement des terroirs agricoles par le bétail est l'un des motifs qui favorise l'émergence des litiges fonciers au quotidien entre agriculteurs/éleveurs. En outre, le non-respect des limites des terres est également l'une des raisons fondamentales qui occasionne les conflits fonciers entre ces acteurs.

#### 2.1.5. Le contrôle des ressources : des oppositions entre agriculteurs/agriculteurs et éleveurs/éleveurs

Les tensions foncières entre les agriculteurs ne sont pas très fréquentes dans la région mais elles existent. Ces dernières proviennent du non-respect des limites des territoires et de manque de la transparence dans l'acquisition des terres. Par contre, les différends fonciers entre les éleveurs résultent de la compétition sur l'accès aux ressources (eau et pâturages). Les tensions naissent généralement entre les éleveurs sédentaires et éleveurs transhumants. Les éleveurs sédentarisés refusent que les éleveurs transhumants puissent paître leurs animaux dans leurs pâturages de peur que les ressources s'épuisent. Bref, la pression et la compétition sur les ressources est la véritable source des problèmes qui alimentent au quotidien les conflits fonciers entre les éleveurs sédentarisés et les éleveurs transhumants dans la plaine d'inondation de Waza.

### 3. Types des conflits fonciers

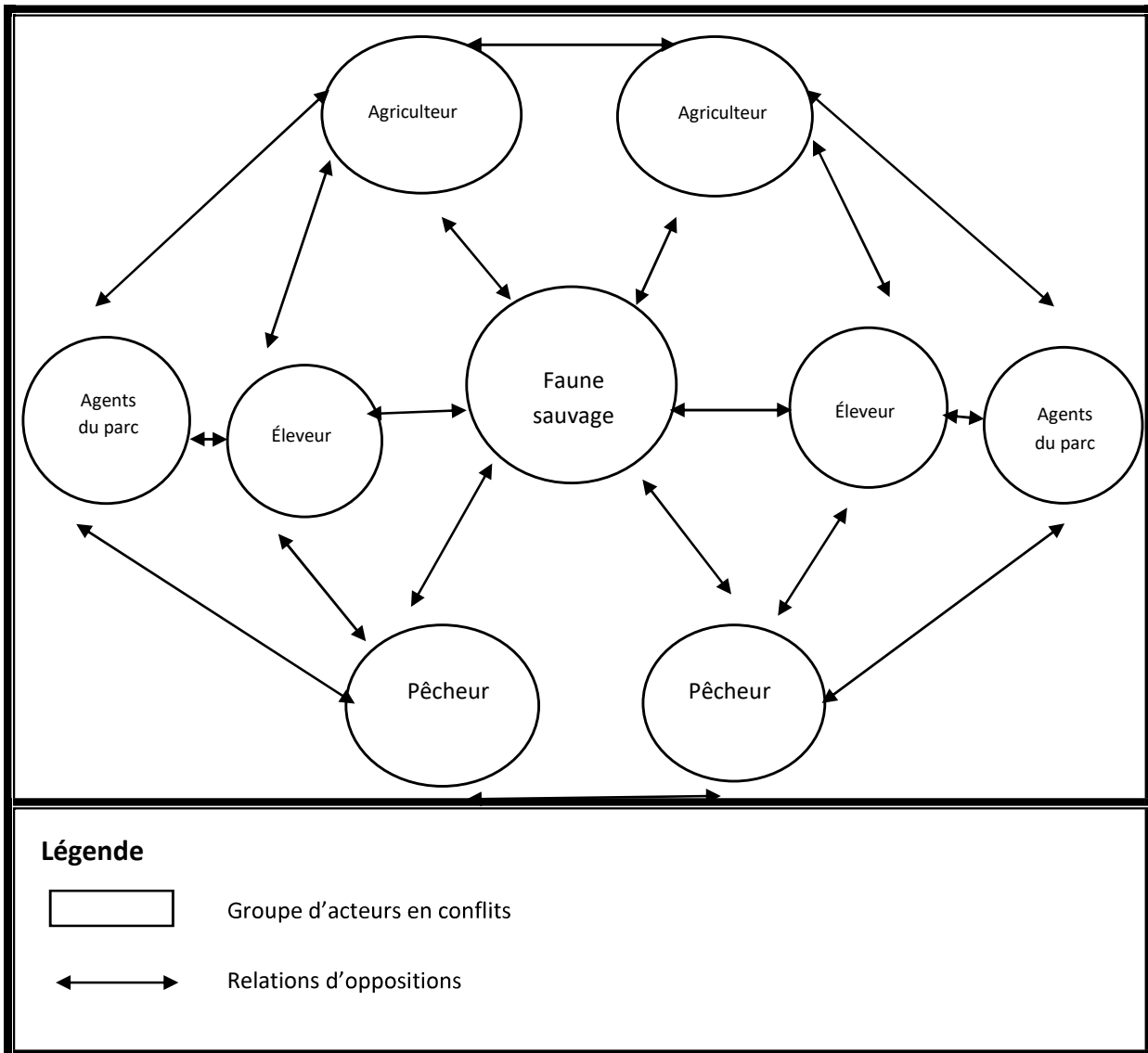
Cinq types d'acteurs impliqués dans les conflits fonciers ont été répertoriés : agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, faune sauvage et gestionnaires du parc (tableau 2).

<b>Types des conflits fonciers</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Conflits agriculteurs/éleveurs	37	13
Conflits agriculteurs/agriculteurs	15	5
Conflits agriculteurs/faune sauvage	57	19
Conflits éleveurs/éleveurs	11	4
Conflits éleveurs/faune sauvage	45	15
Conflits éleveurs/pêcheurs	7	2
Conflits pêcheurs/faune sauvage	18	6
Conflits agriculteurs/gestionnaires du parc	24	8
Conflits éleveurs/gestionnaires du parc	31	10
Conflits pêcheurs/gestionnaires du parc	23	18
Total	272	100

*Tableau 2. Types des conflits fonciers*

*Source : enquête de terrain, Rédassa Hénééné, décembre 2017*

Le tableau 2 met en exergue les types de conflits observés à la périphérie du PNW. Il ressort que les conflits fonciers répertoriés sont : les conflits fonciers entre agriculteurs/faune sauvage (19%), éleveurs/ gestionnaires du parc (18%), éleveurs/faune sauvage (15%), agriculteurs/éleveurs (13%) et éleveurs/gestionnaires du parc (10%) sont qualifiés des conflits fonciers majeurs parmi les différends fonciers qui ont été notifiés. Les conflits agriculteurs/agriculteurs (5%), éleveurs/éleveurs (4%), éleveurs/pêcheurs (2%), pêcheurs/faune sauvage (6%) et agriculteurs/gestionnaires du parc (8%) sont des conflits mineurs. La figure 3 ci-après met en évidence la modélisation de ces conflits fonciers autour du PNW.



**Figure 3. Modélisation des conflits fonciers à la périphérie du PNW**

Source : enquête de terrain, Rédassa Hénéné (2018)

La figure 3 met en évidence les types des conflits fonciers qui ont un impact direct ou indirect sur le parc. Les litiges fonciers les plus fréquents qui impactent directement sur le PNW sont globalement les conflits humains faunes. Il s'agit de : conflit agriculteur/faune sauvage, éleveur/faune sauvage et pêcheur/faune sauvage. Ce sont des conflits fonciers humains faunes dont les conséquences sont perceptibles sur la conservation de la biodiversité. On a également des conflits fonciers dont leurs impacts ne sont pas directs sur le parc mais influence sa gestion à l'instar de : conflit entre agent du parc/agriculteur, agent du parc/éleveur et agent du parc/ pêcheurs. Enfin, les conflits fonciers qui n'ont pas d'impact sur le parc. Il s'agit de : conflit entre agriculteurs, entre éleveurs, entre agriculteur/éleveur et entre pêcheur/éleveur.

D'une manière générale, ces différends fonciers sont à l'origine de la dégradation des moyens de subsistance des populations et la destruction de la biodiversité. Ils sont

considérés comme des entraves au développement socioéconomique en milieu rural. A l’issus des observations faites sur le terrain, il a été révélé que tous les conflits fonciers mentionnées n’ont pas la même ampleur ni la même fréquence.

### 3.1. Fréquence des conflits fonciers notifiés à Waza

Les conflits fonciers notifiés dans la localité de Waza n’ont pas la même fréquence. La récurrence et l’enchaînement des litiges fonciers dépendent des intérêts des acteurs antagonistes (figure 4). Les différentes tensions foncières qui ont été notifiées varient en fonction des périodes. Les conflits entre les agriculteurs avec les autres acteurs (éleveurs et faune sauvage) sont fréquents pendant la période des cultures pluvieuses (septembre-octobre) et des cultures de contre saison (décembre-février). Tandis que les différends fonciers entre éleveurs et la faune sauvage sont fréquents en période de stress hydrique (mars, avril, mai et juin) où les ressources en eau et en fourrage sont rares. Il en est de même pour les conflits fonciers entre les éleveurs/pêcheurs, pêcheurs/faune sauvage et pêcheurs/gestionnaires du parc.

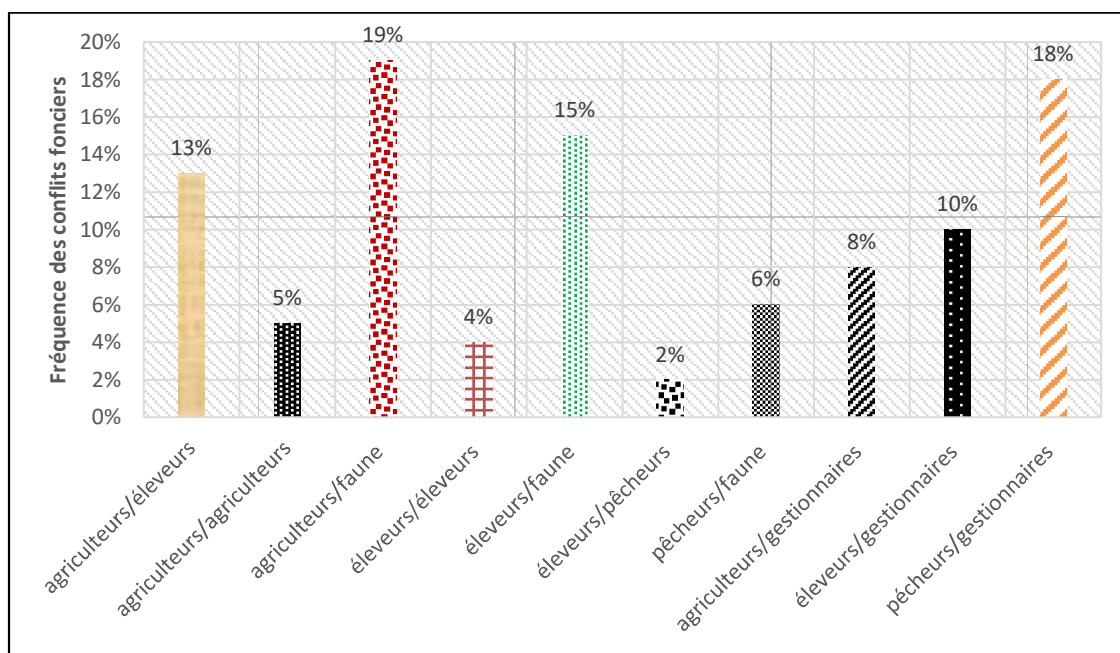


Figure 4. Fréquence des conflits fonciers notifiés à Waza

Source : Enquête de terrain, avril 2017

Source : enquêtes de terrain, Rédassa Hénéné, décembre 2017

Il ressort de l’analyse de la figure 4 que les conflits fonciers réguliers notifiés dans les villages riverains du PNW sont les différends fonciers observés entre les agriculteurs/faune sauvage (19%), le conflit entre pêcheurs/gestionnaires du parc (18%), le conflit entre éleveurs/faune sauvage (15%), le conflit entre agriculteurs/éleveurs (13%) et le conflit entre les éleveurs/gestionnaires du parc (10%). La tension foncière entre agriculteurs/gestionnaires du parc (8%) et le conflit entre

pêcheurs/faune sauvage (6%) existent mais sont moins réguliers. Enfin, les confrontations entre les agriculteurs (5%) existent mais elles sont rares. Tous ces conflits fonciers notifiés ont des conséquences socioéconomiques et environnementales.

### 3.2. Effets des conflits fonciers

Le contexte d'insécurité foncière dans la localité de Waza, l'un des arrondissements du département du Logone et Chari constitue un véritable handicap au développement socioéconomique et environnemental.

### 3.3. Impacts des conflits fonciers sur le plan social

Dans la majorité des territoires étudiés, les conflits fonciers créent tensions sociales fonciers entre les différentes communautés. Ils sont considérés comme une entrave à l'intégration nationale et le vivre ensemble. La séquestration des bergers et/ou la détention de bétail par les agriculteurs crée un sentiment de distanciation et de haine entre les deux communautés. Les tensions sur l'accès aux ressources contribuent à renforcer la vulnérabilité par le biais de la dégradation des moyens de subsistance des populations. La réduction des pâturages, la diminution et la destruction du produit vivrier entraîne les problèmes de famine. Bref, les conflits fonciers et en particulier le conflit humain-faune favorise des pertes économiques importantes.

### 3.4. Impacts des conflits fonciers sur l'activité économique

Les conflits fonciers analysés aux alentours et à l'intérieur du Parc National de Waza impactent sur les activités économiques de la région. La destruction des cultures par les animaux sauvages et en particulier les pachydermes influence sur le rendement de la production agricole. Ces éléphants peuvent anéantir des hectares en une seule incursion (tableau 3).

Années	Les spéculations	Superficies détruites	Évaluation en sacs
2013	Sorgho sp	13080 m <sup>2</sup>	306 sacs de 90 kg
	Petit mil	960 m <sup>2</sup>	24 sacs de 90 kg
	Gombo	10320 m <sup>2</sup>	258 sacs de 90 kg
	Niébé	120 m <sup>2</sup>	3 sacs de 50 kg
2014	Sorgho sp	11395 m <sup>2</sup>	289 sacs de 90 kg
	Petit mil	789 m <sup>2</sup>	23 sacs de 90 kg
	Gombo	12450 m <sup>2</sup>	284 sacs de 90 kg
	Niébé	134 m <sup>2</sup>	4 sacs de 50 kg
2015	Sorgho sp	9407 m <sup>2</sup>	248 sacs de 90 kg
	Petit mil	545 m <sup>2</sup>	13 sacs de 90 kg
	Gombo	13470 m <sup>2</sup>	300 sacs de 90 kg
	Niébé	75 m <sup>2</sup>	2 sacs de 50 kg
2016	Sorgho sp	10230 m <sup>2</sup>	210 sacs de 90 kg
	Petit mil	672 m <sup>2</sup>	19 sacs de 90 kg
	Gombo	85 m <sup>2</sup>	120 sacs de 90 kg
	Niébé	150 m <sup>2</sup>	4 sacs de 50 kg
Total		83 883 m <sup>2</sup>	2107 sacs de 90 et 50 kg

Tableau 3. Dégâts causés dans les champs par les pachydermes  
Source : Délégation d'arrondissement du MINADER de Waza, 2016

L'observation de tableau 3 montre les dégâts causés dans les champs par les pachydermes dans les villages riverains du Parc National de Waza. Les différentes spéculations qui sont détruites par les éléphants sont : le sorgho sp, le petit mil, le gombo et le niébé. En quatre ans, on note 83 883 m<sup>2</sup> des superficies de ces cultures détruites lors des incursions des éléphants dans les champs, soit 2107 sacs (50 kg et 90kg) de perte. Au vu de ses résultats, on note en moyenne 970,75 m<sup>2</sup> des superficies de cultures détruites par an et 527 sacs de perte. Il ressort également de l'analyse de ce tableau que le sorgho sp, le petit mil et le gombo sont des spéculations qui connaissent plus de destruction. Les éléphants, lors de leurs incursions les récoltes sur les hangars et même les greniers dans les maisons. Ces conflits fonciers fragilisent l'économie des populations qui se repose en grande partie sur l'agriculture à des dégâts causés dans les champs par la faune. L'agriculture et l'élevage sont des secteurs clés de l'économie en milieu rural et notamment à Waza malheureusement ces deux activités connaissent d'énormes difficultés. La prédation de bétail par la faune est une réalité quotidienne qui freine le développement de l'activité pastorale dans cette région (tableau 4).

Années	Nombre d'espèces abattues par les lions	Nombre d'espèces abattues par les hyènes	Évaluation FCFA
2006	07 taureaux	/	2 100 000
	09 vaches	/	1 800 000
	05 veaux	/	250 000
2007	05 vaches	/	800 000
	01 taureau	/	300 000
2008	/	07 veaux	350 000
2009	03 veaux	/	150 000
2010	02 taureaux	/	600 000
	02 vaches	/	400 000
2011	04 veaux	/	200 000
2012	01 taureau	/	300 000
2013	/	04 veaux	200 000
2014	04 veaux	/	50 000
Total	88 têtes	11 têtes	7 500 000

Tableau 4. Récapitulatif d'animaux domestiques tués par les félins à Waza  
Source : chef de service du MINEPIA, 2014

Il ressort de l'analyse de tableau 4 que la prédation des animaux domestiques par les félins (lions et hyènes) est une réalité qui freine le développement de l'élevage dans les localités riveraines du PNW. En espace de neuf ans 88 têtes de bétail tuées par les lions

et 11 têtes par les hyènes, soit une estimation de 7 500 000 FCFA de perte enregistrée. Une estimation de perte par an se chiffre à 850 000 FCFA en moyenne. La majorité des prédateurs sont faites par les lions. Les animaux domestiques les plus ciblés par ces félins sont les taureaux, les vaches et les veaux. Mais, en dépit de ces animaux mentionnés, l'observation de terrain nous révèle que les autres espèces domestiques telles que les moutons, les chèvres et les chevaux font également l'objet de la prédation par les félins (lions et hyènes). C'est un problème réel qui entrave la prospérité de l'activité pastorale et la gestion du parc.

### 3.4. Impacts des conflits fonciers sur le Parc National de Waza

Les conflits fonciers ont également un impact sur la conservation du parc de Waza. La pratique de l'agriculture et de l'élevage à la périphérie et à l'intérieur du parc entraîne la dégradation du couvert végétal et des sols. Il suffit de parcourir quelques kilomètres dans à la périphérie du parc pour se rendre compte du niveau de dégradation du couvert végétal. L'exercice de ces activités à proximité du parc engendre les conflits fonciers avec la faune sauvage dont les effets sont néfastes. Selon un ancien guide villageois, un lion du PNW a été abattu dans une concession à Waza par les habitants en 2020. En effet, le lion est entré en conflit avec les populations dans une maison. Si de telle action devient récurrente, elle peut contribuer à la disparition progressive des lions dans le parc. Il en est de même pour les éléphants qui sortent du parc pour empiéter les territoires agricoles et qui font l'objet des arrestations (photo 3).

*Photo 3. Arrestation d'un éléphant par les riverains du PNW à Ndiguina*



*Cliché, Massanga, 2014*

Au plan gauche, on observe une foule de personnes à côté d'un pachyderme attaché, au plan droit et à l'arrière-plan, on observe une verdure, et en avant plan, un éléphant attaché. En effet, ce pachyderme se trouve hors de la zone protégée. Les riverains l'ont saisi à fin de limiter les dégâts dans les champs.

Toutefois, l'utilisation des matériels prohibés par les pêcheurs sont néfastes pour la faune. Cette technique de pêche est à l'origine des mécontentements des agents de surveillance du parc qui prennent des sanctions à l'encontre des pêcheurs en confisquant leurs matériels (photo 5). Les mécontentements des pêcheurs créent en retour la démotivation des populations à s'impliquer dans la gestion du parc.

#### 4. Discussion

Partant des résultats de terrain, l'installation des populations à la périphérie et à l'intérieur du Parc National de Waza s'est accompagnée par la divergence des points de vue sur le foncier. Ce désaccord est à l'origine de l'émergence des conflits fonciers entre les acteurs antagonistes (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, faune sauvage et gestionnaires du parc). Au Nord Cameroun, des travaux ont été menés sur les conflits fonciers (Abba Adoum, Kossoumna Liba'a et Clarkson Mvo, 2022; Gonné, 2004; Gonné et Seignobos, 2006; Kossoumna Liba'a, 2012 et Mfewou et Kossoumna Liba'a, 2013) où ils démontrent que l'afflux des migrants dans les terroirs d'accueil ont entraîné l'exacerbation des différends fonciers. Aborder sur cette approche des conflits fonciers, nos résultats actuels corroborent quelque peu les leurs, mais l'accent est mis sur les conflits fonciers observés à la périphérie du Parc National de Waza. Il s'agit des conflits humains-faune sauvage et les tensions foncières observées entre les différentes communautés (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs).

Téwéché (2014) a mené des études similaires sur les fonciers dans les monts Mandara mais ces travaux se sont limités aux litiges fonciers entre agriculteurs et éleveurs. En effet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont toujours existés dans les zones rurales et en particulier dans la plaine de Waza. Dans cette région où le PNW occupe une grande partie des terres arables. Nos résultats montrent plusieurs types des conflits fonciers. Les conflits fonciers agriculteurs/éleveurs (13%), agriculteurs/faune (19%), pêcheurs/gestionnaires du parc (18%) et éleveurs/faune (15%), éleveurs/gestionnaires du parc (10%), agriculteurs/gestionnaires du parc (8%), pêcheurs/faune sauvage (6%) et enfin les conflits fonciers entre agriculteurs (5%) des conflits fonciers notifiés observés à la périphérie du PNW.

Des études montrent que la croissance démographique et la dynamique d'espace agricole sont à l'origine du déclenchement des conflits fonciers au Nord Cameroun et en particulier dans la zone sahéenne (Watang Zieba, 2011). Cela est d'autant vrai car il corrobore un peu nos résultats mais les principaux motifs de l'émergence des conflits fonciers à la périphérie du Parc National de Waza ne se limitent pas à la démographie et à la mutation des espaces agricoles. La prédation du bétail par la faune, la pratique des activités illégales dans le parc, la destruction des cultures par les animaux et la



mise en cultures des pistes de transhumances sont entre autre les causes de l'émergence des conflits fonciers notifiés.

Toutefois, des études ont été menées par Jiogho (2018) sur la dynamique du couvert végétal à la périphérie du Parc National de Waza mais l'auteur a orienté sa réflexion sur l'évolution du couvert végétal en mettant en exergue les causes de la destruction des ressources forestières. Ces travaux ne sont pas directement en phase avec nos résultats car le problème des litiges fonciers est abordé superficiellement pourtant l'insécurité foncière est une réalité dans la région. C'est une situation de crise qui interpelle les autorités locales. A l'issus des résultats de terrain, on note en moyenne 970,75 m<sup>2</sup> des superficies de cultures détruites par an et des dizaines de têtes du bétail tué par la faune sauvage, la séquestration des bergers, la confiscation de bétail et des matériels de pêche. La pression est perceptible à travers les revendications de la souveraineté foncière et des ressources vitales sans compter les effets de ces conflits sur le parc (Abba et al. 2022). L'insécurité foncière est considérée comme l'une des causes qui freine le processus d'intensification des activités productives car elle engendre des conflits entre les acteurs dont les femmes sont les plus marginalisées et vulnérables (Kossoumna Liba'a, 2019). Ces différents points vus sur le foncier corroborent un peu nos résultats lorsqu'on sait que la rareté des ressources vitales dans la région alimente au quotidien les tensions foncières entre les différents acteurs. Manceron (2011) dans sa thèse, l'auteur a mis en exergue l'impact de l'activité pastorales sur le parc W (Bénin, Burkina Faso, Niger), un complexe transfrontalier d'aires protégées. Il a abordé de manière superficielle les litiges fonciers observés à la périphérie des aires protégées mais en décrivant une situation qui plus au moins similaires à celle observée à la périphérie du PNW. Il s'agit de la pratique de l'activité pastorale dans le parc W situé à la frontière entre la Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Dans la même perspective, l'activité pastorale fait partie des pratiques illégales observées à la périphérie et à l'intérieur du PNW. Au vu des résultats de nos travaux, la pratique de l'activité pastorale et de toutes autres activités à proximité ou à l'intérieur de la zone protégée favorise l'émergence des conflits fonciers entre les acteurs.

## Conclusion

Dans la zone périphérique du Parc National de Waza, de nombreux acteurs sont partie prenante des conflits fonciers. Les litiges fonciers observés dans la région sont diversifiés et avec des fréquences différentes. La destruction des cultures, la prédation du bétail par la faune, l'exploitation agricole des couloirs de transhumance et la pratique des activités illégales dans le parc sont des motifs qui alimentent au quotidien l'émergence des conflits fonciers à la périphérie du parc. Ces tensions liées aux fonciers sont considérées comme un handicapent à la cohésion sociale. Elles sont à l'origine de la perturbation des activités socioéconomiques et contribuent à la dégradation des

ressources environnementales. Les conflits humains faunes sont présentés comme la plus grande menace. Ils sont des obstacles à la conservation de la biodiversité et du développement socio-économique. Ces rapports sociaux conflictuels inquiétants induits par l'installation des populations à proximité du PNW devraient interpeller les autorités locales sur le devenir du PNW et des habitants. La nécessité de la mise sur pied des actions concertées à l'instar de la matérialisation des limites des territoires et l'interdiction totale des activités qui nuisent à la conservation du parc. Des pistes et enclos pour le bétail méritent d'être aménagées afin de limiter la divagation des animaux domestiques dans les champs et à l'intérieur du parc, le développement des infrastructures de base et d'accompagnement des populations pour l'amélioration de leurs conditions de vie afin de réduire leur dépendance sur les ressources du parc. Bref, la survie de l'écosystème dépend des populations riveraines et par conséquent une étroite collaboration de ces dernières avec les autorités du parc est hautement nécessaire.

## Références bibliographiques

- Abba, A., Kossouma Liba'a, N. et Carkson Mvo, W. 2022. Déplacés internes et conflits fonciers dans les communes d'accueil dans la plaine de Maga, Extrême-Nord Cameroun, *Environnement et dynamique des sociétés (EDS)*, n°007, déc 2022, pp.183-193.
- FAO .2007. *Gestion alternative des conflits fonciers*, Manuels sur les régimes fonciers, 21p.
- Garga Fils, A. 2021. Les agriculteurs et le problème des terres aux abords du Parc National de Bouba Ndjidda au Nord-Cameroun de 1980 à 2018, *Acte de colloque international « Regards croisés sur les territoires en crise et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne »*, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), 12, 13 et 14 octobre 2021.
- Giogho Evalistes, R.J. (2018). *Flore et végétation ligneuse à la périphérie du Parc National de Waza (Cameroun) : Dynamiques et implications pour une meilleure gestion*, Thèse de doctorat PhD, géographie, Université de Yaoundé I (Cameroun). 363p.
- Gonné B., Seignobos C.2006. Nord Cameroun : Les tensions foncières s'exacerbent, in *Grain de Sel*, n° 36, Sept-Nov 2006, pp. 16-18.
- Gonné B.2005. Migrations et problématique d'installation récente des paysans dans la vallée de la Bénoué (Nord Cameroun), XIII<sup>e</sup> Colloque International du Réseau MEGA TCHAD.
- Gonné, B. (2005). *La crise foncière sur les terres de karal dans les plaines de l'Extrême-Nord du Cameroun. Un dysfonctionnement déterminant dans la dynamique actuelle des terrains*, Thèse de doctorat, géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun). 534p.
- Kiema, S. 2007. *Elevage extensif et conservation de la biodiversité biologique dans les aires protégées de l'Ouest burkinabé. Arrêt sur leur histoire, épreuve de la gestion actuelle, état et*

- dynamique de la végétation*, 2011 en Physiologie et biologie des organismes, populations et interactions, Université d'Orléans (France) 707p.
- Kossoumna Liba'a, N. 2019. L'accès des femmes au foncier dans l'Extrême-Nord Cameroun. Entre persistance de la tradition et dynamiques socio-économiques, *African Journal of Land Policy and Geospatial Sciences*, ISSN2657-2664, Issue no3, Avril 2019.
- Kossoumna Liba'a, N.2012.Sédentarisation des éleveurs transhumants dans le Nord du Cameroun : évolution des conflits ruraux et de leurs modes de résolutions, *in African Population Studies* Vol. 26, I, pp. 113-132.
- Lavigne Delville Ph.2006. Quels enjeux pour les politiques foncières ? Sécurité foncière, marchés et citoyennetés », *in Grain de Sel*, n° 36, Sept-Nov 2006, pp. 12-14.
- Manceron, S.2011.*Intervenir en périphérie pour la conservation des aires protégées : réexamen d'un postulat, la situation du parc du W et des éleveurs mobiles*, Thèse de doctorat PhD en géographie, Université Paris Ouest Nanterre- La Défense (France), 586p.
- Mfewou A. et Kossoumna Liba'a N. 2013.Migrations et conflits fonciers dans le périmètre irrigué de Lagdo au Nord-Cameroun, *Kaliao*, vol. 7, n°12, janvier 2013, Maroua, p. 24-41.
- Rédassa Hénéné. 2015. *Gestion des territoires imbriqués autour de Parc National de Waza dans l'Extrême-Nord Cameroun*, Mémoire de Master, Université de Maroua (Cameroun), 204p.
- Téwéché, A.2014. Pression démographique et compétitions foncières dans les milieux sensibles en zone sahélienne : le cas des monts Mandara (Extrême-Nord Cameroun, *anale de l'Université de Moundou*, vol.2, n°1, déc 2014, pp56-78.
- Watang Zieba, F.2015.tchadienne au nord Cameroun : entre installation sur le long terme et circulation migratoire », *in Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 1, pp. 47-57.
- Watang, Zieba. (2010). *Muskuwaari, immigration et mutation spatio-agricoles en pays Guiziga* (Extrême-Nord Cameroun), Thèse de doctorat PhD, Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun). 422p.